

# i n s c r i p t i o n

à photocopier, à compléter, à signer et à faire parvenir par courrier au secrétariat

**Un chèque d'arrhe équivalent à 40% du coût total du stage, encaissable à réception, accompagnera et validera toutes inscriptions. Le solde de la formation est à régler le premier jour de la session. Les arrhes ne sont pas restituées en cas de désistement.**

(Une confirmation d'inscription vous sera envoyée en retour, dans la mesure des places disponibles.)

Tél. : .....	E-mail : .....
Nom (en lettres capitales) : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Code postal : .....	Ville : .....
Profession : .....	Date de naissance : .....
Objectif visé : .....	

***Si vous souhaitez participer à plusieurs modules ou à un cursus, merci de bien vouloir compléter une fiche d'inscription par stage (faire autant de photocopies de cette fiche que nécessaire)***

Merci de bien vouloir joindre pour un cursus, 10 timbres en service rapide avec votre inscription initiale.<sup>2</sup>

*Je souhaite réaliser le programme :*

*Je m'inscris pour le module :*

*Dates :*

*Région choisie :*

*Nom du formateur :*

*Tarif :*

€ (tarif applicable jusqu'au 31 Déc. de l'année en cours)

**Rappel : une seule fiche d'inscription par module**

Si vous avez choisi de réaliser un cursus complet, remplir une fiche par module et joindre les règlements respectifs.

**Libellé précis du chèque : au nom de M.F**

(ne pas grouper le règlement de plusieurs modules sur le même chèque)

**Date limite d'inscription : Si possible 15 jours avant le stage**

#### CONDITIONS GENERALES :

**1** : le stagiaire s'inscrit après réflexion, en toute liberté et à son initiative. **2** : le responsable du thème s'engage à réaliser le choix défini ci-dessus par le stagiaire. **3** : l'intitulé du thème est indiqué par le stagiaire sur la présente fiche d'inscription. **4** : au final (sauf avis contraire du responsable du thème) il sera délivré : l'attestation de participation ou la certification correspondante comme indiquée dans la brochure, en possession du stagiaire. Egalement, pour obtenir l'attestation ou la certification le stagiaire devra être à jour de son ou de ses règlement(s). **5** : aucun pré requis n'est exigé, ni niveau particulier, cependant, afin de suivre au mieux le thème choisi, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder : une bonne culture générale, le respect des valeurs humaines, le sens de la rigueur, une vraie motivation, un équilibre psychologique, une certaine maturité. Le thème choisi s'inscrit dans un but de développement personnel et ce dans un objectif spécifique au stagiaire, aussi, l'intégration des nouvelles connaissances dans une éventuelle application professionnelle est laissée à l'initiative de ce dernier, l'application sur autrui et dans toutes circonstances est donc sous sa responsabilité, **6** : le thème aura lieu aux dates et lieux mentionnés ci-dessus par le stagiaire. La brochure comprend également les moyens techniques et les conditions pratiques du déroulement du thème (exemple : horaires, détails du contenu etc ...), le stagiaire déclare avoir pris connaissance de toutes les informations avant de s'inscrire. **7** : dans un délai de dix jours à compter de la signature de la présente inscription, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception, le complément du règlement (arrhes non compris) est restitué. **8** : Tout thème commencé est dû intégralement, en cas d'abandon, par le stagiaire, aucune somme n'est restituée. **9** : en cas de cessation anticipée du thème du fait du responsable de ce même thème, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata. **10** : le responsable du thème se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs périodes pour des raisons d'effectif, le règlement est alors restitué, il se réserve le droit de reporter une ou plusieurs périodes ou/et de changer le lieu du déroulement pour des raisons d'effectif, le règlement est restitué si le stagiaire n'accepte pas le report. **11** : le responsable du thème, son secrétariat ne sont pas responsables des courriers d'annulation ou de report de dates ou de changement de lieu qui n'arrivent pas à destination chez le stagiaire (grèves des postes ou retard dans la distribution ou autres motifs). **12** : en cas de nécessité, le responsable du thème initialement prévu peut se faire remplacer par un autre ou être assisté, également et dans un objectif qualitatif, le contenu des thèmes, la durée, les horaires peuvent être modifiés à sa convenance. **13** : dans tous les articles pré-cités 9,10,11,12 le stagiaire ne peut prétendre à une indemnité quelconque. **14** : Le tarif du thème sélectionné est indiqué ci-dessus ainsi que dans la brochure (pages réunies avec les conditions générales) pour les stages, le règlement est encaissé après le stage.

*(le stagiaire déclare avoir réalisé une photocopie de la présente fiche d'inscription et déclare conserver le programme concerné ou était agrafé cette même fiche.)*

édition du 22.12.2004

Fait le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

lu et approuvé + signature